

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Marcel BAUER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Rapporteur : Monsieur Denis SCHULTZ

N° CP/2019/190 - 61510 - *Coopération transfrontalière, européenne et internationale*
Proposition d'approbation des termes d'un projet d'avenant portant sur le financement 2019 de l'Association pour la promotion de l'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, pour les activités du Bureau Europe Grand Est (ex Bureau Alsace Europe)

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer à l'Association pour la promotion de l'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne (APALCA), gestionnaire du Bureau Europe Grand Est (BEGE) à Bruxelles, une subvention d'un montant de 65 200 euros pour l'exercice 2019, qui sera versée selon les modalités suivantes : * 50% au cours du 1er semestre 2019 * 50% au cours de 2ème semestre 2019, au vu de l'état des dépenses provisoires et de l'estimation des dépenses prévisionnelles fournis par le BEGE ;
- approuve les termes de l'avenant financier n°1 à la convention-cadre de partenariat pour les activités du Bureau Europe Grand Est 2018-2019-2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'APALCA, joint en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes de la convention financière pour le financement 2019 des activités du Bureau Europe Grand Est à Bruxelles à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'APALCA, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise son président ou son représentant à signer l'avenant n°1 et la convention financière précités.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée

Adopté à l'unanimité



Delphine JOLY

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190603-Imc1128015-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/06/19